



Mairie de Plainval

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 09 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur BETHELMY Taylor, Maire.

Date de Convocation : 02/06/2026
Date d'affichage : 02/06/2026
Membres en Exercice : 11
Membres Présents : 7
Membres votants : 11

Présents : Messieurs Taylor BETHELMY, Samuel DOVERGNE, Bertrand CAUWENBERGHS, Nicolas BAUDE, et Thierry LAUDE Mesdames Kathleen VENTURA, Marie-Thérèse LECUYER - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T

Absents excusés :

Pouvoirs : Sandrine PINTO GIUDICI, Véronique COINTREL, Mathieu HERTIER, Sylvie LEBLOND,

Secrétaire de séance : Nicolas BAUDE

Délibération 44-2026

Décision Modificative n°3 – Modification du PLU

La modification du PLU n'ayant pas été prévu au BP 2026, il convient de faire une décision modificative comme suit :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chap / art	Montant	Chap / art	Montant
Article 202 / Opération 128	1700 €	Chapitre 021	1700 €
	1700 €		1700€

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chap / art	Montant	Chap / art	Montant
Chapitre 023	1700 €		
Chapitre 011 / Article 615221	-1700 €		
	0 €		

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le

ID : 060-216004895-20260609-44_2026-DE



Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative indiquée ci-dessus.

Le Maire,
BETHELMY Taylor

